

AVIS PUBLIC

Prenez avis, conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement modificatif portant le numéro 2018-562 a pour objet d'assujettir certains employés de la Municipalité du Canton de Shefford à des restrictions quant aux fonctions qu'ils pourront occuper dans les 12 mois suivant leur fin d'emploi.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **2 octobre 2018, à 19 h 00, à la Mairie** située au 245, chemin Picard, dans le Canton de Shefford.

Le projet de règlement modifiant le *Règlement numéro 2012-490 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* peut être consulté aux bureaux de la Municipalité situés au 245, chemin Picard, à Shefford, aux heures ordinaires d'affaires et copie peut en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

FAIT À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD, CE 11 SEPTEMBRE 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma



Sylvie Gougeon